

nouvelle norme comptable du CCSP, le nouveau chapitre SP 3400 Revenus, a été prise en compte lors de la vérification des comptes de 2022-2023. La haute direction et le Bureau du vérificateur général du Canada sont arrivés à la conclusion que la Société n'avait pas d'opérations de revenus comportant des obligations de rendement.

Nourrir des partenariats solides

La Société poursuit le dialogue avec l'Association Kakivak en vue d'un protocole d'entente. Elle a l'intention de collaborer avec le Centre de développement des affaires du Kivalliq dans un avenir proche, maintenant qu'un directeur général a été recruté.

L'examen du Manuel d'administration et de conduite a été reporté à 2024-2025.

Les présidents-directeurs généraux respectifs de la Société et de la Société de développement du Nunavut continuent de communiquer régulièrement sur diverses questions, notamment sur les clients communs et les entreprises dans lesquelles nous investissons. La Société apprécie le rôle de coordination continu que jouent les fonctionnaires du ministère du Développement économique et des Transports dans la promotion du développement économique, de l'emploi et de la formation au Nunavut.

Plan d'embauchage des Inuits

La Société a travaillé avec le ministère des Ressources humaines et le ministère du Développement économique et des Transports pour lancer un concours ouvert afin de recruter une personne inuite au poste de stagiaire gestionnaire des comptes. Il s'agit d'une priorité, qui a été communiquée au ministère des Ressources humaines.

Rapport sur les indicateurs de rendement

La Société croit comprendre que des fonds sont disponibles par l'entremise du Comité des sociétés territoriales pour que les sociétés territoriales les utilisent. Il serait intéressant d'utiliser ces fonds à des fins d'activités de perfectionnement professionnel pour les conseils d'administration des sociétés territoriales, ainsi que pour d'autres éléments d'intérêt commun, tels que des indicateurs clés de performance. D'autres intervenants, comme les organismes de développement des collectivités, pourraient être invités à participer et à collaborer à ces activités.

Loi sur les langues officielles

La Société faisait partie d'un certain nombre d'organisations que la commissaire aux langues a consultée dans le cadre de la planification préalable à sa présentation devant le Comité permanent de la législation dans le cadre de l'examen de la *Loi sur les langues officielles*. La haute direction continue d'entretenir des relations suivies avec le Bureau de la Commissaire aux langues.

Attentes en matière de reddition de comptes et de rapports sur la gestion financière pour 2023-2024

Protocole d'entente

Le conseil d'administration estime que la Société est le chef de file en matière de reddition de comptes et de collaboration avec les autres sociétés territoriales et les ministères du gouvernement du Nunavut. À ce titre, il attend avec impatience de voir comment les principes fondamentaux d'autonomie, de reddition de comptes et de collaboration pourront être renforcés.

Reddition de comptes et rapports sur la gestion financière

La Société continue de s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les états financiers trimestriels approuvés par le conseil d'administration sont remis au directeur de la politique d'entreprise du ministère des Finances en même temps que les états financiers trimestriels sont fournis au ministre des Finances et à vous-même. Au début de l'exercice 2023-2024, le ministère des Finances a embauché une personne au poste de gestionnaire des opérations des organismes publics et, à ce titre, des états financiers trimestriels lui seront également fournis.

En ce qui concerne la collaboration avec la Division de la communication de l'information financière et des contrôles du ministère des Finances, la Société continue de fournir des annexes et des documents à l'appui avant les échéanciers prévus. Cette pratique renforce encore les commentaires du conseil d'administration concernant un protocole d'entente.

Au nom du conseil d'administration, je vous remercie de votre soutien permanent à la Société et au conseil d'administration. Le conseil d'administration apprécie également votre disponibilité et votre volonté de nous rencontrer et de discuter en personne de divers sujets lors des réunions du conseil d'administration.

Cordialement,

Marg Epp
Présidente

c.c. : David Kunuk, sous-ministre – Développement économique et Transports
Jeff Chown, sous-ministre – Finances
Peter Ma, président-directeur général, Société de crédit commercial du Nunavut